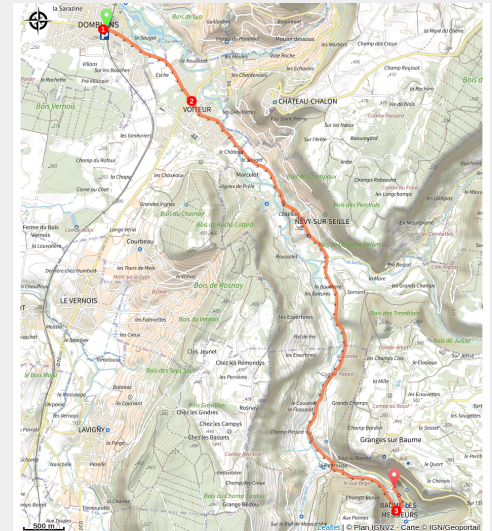


Tour du Jura Vélo Loisirs - Option : Domblans - Baume-les-Messieurs

Bresse Haute-Seille



Reculée de Baume-les-Messieurs (© www.stephane-godin.com/Jura Tourisme)



Vous avez un peu de temps devant-vous et envie de découvrir l'une des pépites du Jura ? Avec cette petite option de 16 km aller-retour, on vous propose de découvrir Baume-les-Messieurs, l'un des Plus Beaux Villages de France.

Niché au creux d'une reculée spectaculaire, ce petit village de 200 âmes est l'un des bijoux patrimoniaux du Jura. Attardez-vous dans ses ruelles et son abbaye clunisienne du XI^e siècle, avant de prendre le chemin de la cascade de tuf et des grottes aux dimensions de cathédrale. Cette petite excursion est également l'occasion d'admirer le village de Château-Chalon, également Plus Beaux Villages de France, qui domine la vallée de la Haute-Seille depuis son

Infos pratiques

Pratique : Cyclisme - vélo de route

Durée : 1 h 30

Longueur : 8.8 km

Dénivelé positif : 109 m

Difficulté : Facile

Type : Itinérance

Thèmes : En famille, Géologie, Histoire et patrimoine, Oenologique

éperon rocheux. (Pour le découvrir pleinement il faudra emprunter la fameuse Montée de Château-Chalon et ses 4,1 km pour 188 m de dénivelé.)

Itinéraire

Départ : Domblans

Arrivée : Baume-les-Messieurs

Balisage :  Grandes itinérances

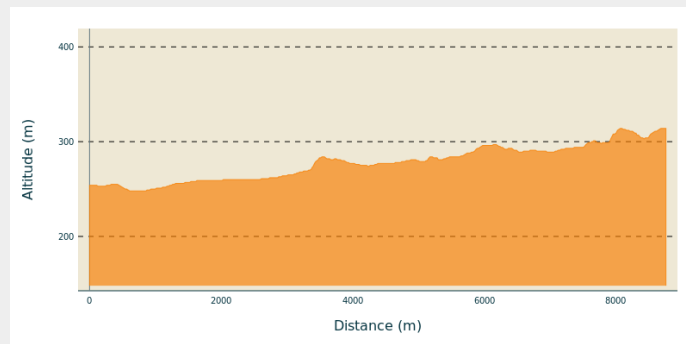
Communes : 1. Domblans

2. Voiteur

3. Nevy-sur-Seille

4. Baume-les-Messieurs

Profil altimétrique



Altitude min 248 m Altitude max 314 m

1. À Domblans, quittez le tracé du Tour du Jura Vélo et empruntez la D120 sur 800 m en direction de Voiteur.
2. Suivre ensuite la boucle n°20 noire en direction de Baume-les-Messieurs. (environ 8 km aller et 8 km retour).
3. Possibilité de pousser jusqu'à la cascade de Baume-les-Messieurs par la D70E1 route sans issue.).

Faites le chemin dans l'autre sens (suivre la boucle n°23 bleue) pour retrouver le tracé du Tour du Jura Loisirs et reprendre son cheminement normal.

Infos pratiques :

- Tous services sur Domblans et Voiteur
- Gare à Domblans
- Hébergements possibles à Domblans, Voiteur, Nevy-sur-Seille et Baume-les-Messieurs
- Location de vélo à Voiteur (Office de Tourisme)

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Lons-le-Saunier, prendre la direction de Voiteur par la D70. Puis tourner à gauche sur la D120 pour rejoindre Domblans.

Parking conseillé

Parking de la superette à Domblans

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB Reculées de la Haute Seille

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bourgogne-franche-comte.lpo.fr

FR3800680 - Reculées De La Haute Seille

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Faucon crécerelle, Grand corbeau, Grand-duc d'Europe, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers, Hirondelle de fenêtre, Molosse de Cestoni, Vespère de Savi.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie des espèces concernées, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope couvrant des habitats de falaise, d'éboulis, de pelouse et de forêt de pente.

Dans ce périmètre, est interdit :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique des activités sportives et de loisir sur les parois rocheuses : l'escalade, y compris la descente en rappel, le canyoning à l'exception de la zone équipée à « Sermu ».

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction de l'espèce.

APPB CORNICHES CALCAIRES - CHATEAU-CHALON

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harlebièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de Château-Chalon sur la commune éponyme.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

Lieux de renseignement

Jura Tourisme

17 rue Rouget de Lisle, 39009 LONS-LE-SAUNIER

sejour@jura-tourism.com

Tel : 03 84 87 08 88

<https://www.jura-tourism.com/>

